

La conciergerie

Dispositif de maintien à domicile unique sur l'agglo

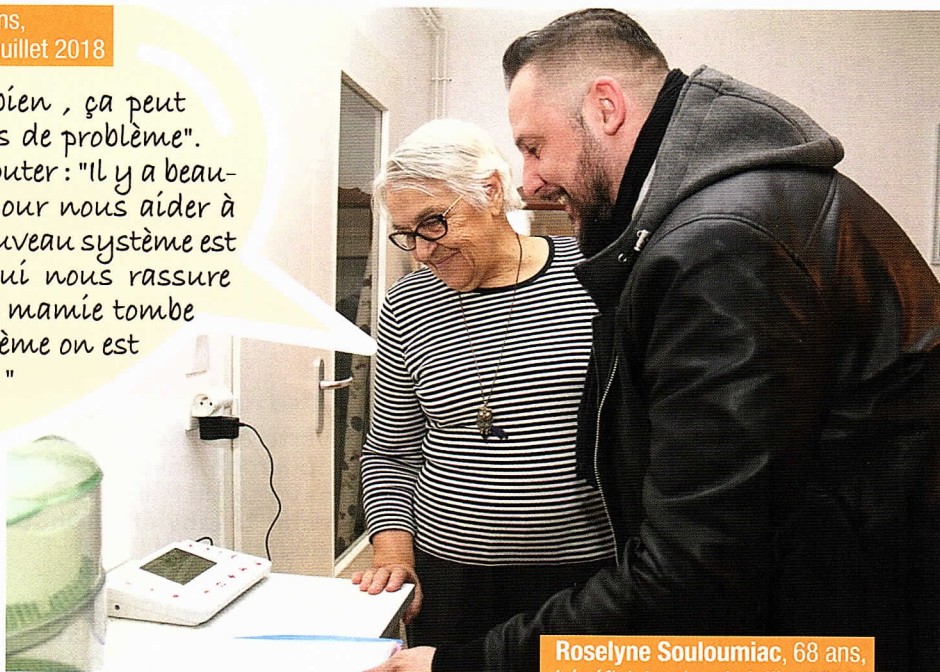
**Amira Drenic, 81 ans,
bénéficiaire depuis juillet 2018**

"C'est super bien, ça peut me sauver en cas de problème".
Et sa belle-fille d'ajouter : "Il y a beaucoup de prestations pour nous aider à Grande-Synthe, ce nouveau système est très intéressant, ce qui nous rassure c'est de savoir que si mamie tombe ou si elle a un problème on est de suite prévenu."

Attachée au bien-être de ses aînés, la municipalité a mis en place une nouvelle étape pour le maintien à domicile de la personne âgée dépendante. Ce dispositif, nommé "la conciergerie", est en phase d'expérimentation à Grande-Synthe. Les bénéficiaires sont des personnes en perte d'autonomie et/ou isolées.

Un outil rassurant

La conciergerie est matérialisée par un boîtier connecté à des capteurs. En cas de problème, toute une chaîne de personnes est prévenue, des aidants jusqu'au CCAS. Il y a un aspect communication et un aspect sécurisation. Le premier joue le rôle d'un téléphone avec système de haut parleur qui au bout de trois sonneries se décroche automatiquement. La personne peut donc communiquer tout en restant assise dans son fauteuil. Jusqu'à 9 numéros de téléphone peuvent être programmés; dont celui de Jonathan Rosaïa, agent en charge de la gérontologie au CCAS de la mairie. Ce dernier possède une tablette connectée à tous les boîtiers des bénéficiaires du dispositif. Jonathan est donc aussi interpellé en cas de problème au sein d'un logement (aux horaires d'ouver-



**Roselyne Souloumiac, 68 ans,
bénéficiaire depuis juillet 2018**

ture de la mairie). Le second volet du système est la sécurisation du logement. Le boîtier est lié à des capteurs de mouvements (3 détecteurs placés à des endroits différents dans le logement), d'inondation, de fumée, ou encore de gaz (monoxyde de carbone). La personne est également équipée d'un bracelet/montre et d'un pendentif. Tout le système est lié aux habitudes de la personne. Si cette dernière a l'habitude d'être dans la cuisine entre 11h et 15h et que les capteurs n'ont détecté aucun mouvement, à 15h01 il se mettent en alerte et le boîtier appelle le premier aidant enregistré. En cas de panne de courant, le boîtier a une batterie d'une autonomie de 8h !

Le coût du dispositif est à ce jour porté par le CCAS. L'expérience prend fin en juin 2019, date à laquelle un bilan sera effectué. De là, il sera décidé si le dispositif continue et/ou s'étend. Installé pour l'heure dans 30 foyers grand-synthois, il fait déjà ses preuves. En témoignent Roselyne et Amira, bénéficiaires du dispositif.

■ M.N



Installée depuis 9 ans rue des jardins dans les maisons dédiées aux PMR, elle a tout de suite été convaincue par le dispositif :

"Je me suis dit : je vis seule ça ne peut que m'aider, je ne suis pas à l'abri d'une chute ou d'un problème. Depuis qu'il est installé, je me sens tranquille, ça me rassure."